



ANALYSE 2011

à partir d'une photographie 2009

LES CENTRES SOCIAUX
de Rhône-Alpes

SOMMAIRE

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE LA RÉGION	3
 PROJET	4
 VIE ASSOCIATIVE	8
 RESSOURCES HUMAINES	11
 PARTENARIATS	13
 FINANCES	15
 FICHES D'IDENTITÉ DÉPARTEMENTALE	16

*“Le mieux vivre ensemble localement
n'est pas une utopie c'est une nécessité vitale.”
Patrick Viveret.*



« Pour parler de ce qui s'est passé en octobre 1929, il a fallu attendre 1954 aux Etats-Unis pour que le mot *dépression* soit prononcé (Bernard LIETAR, économiste) ». Combien d'années faudra-t-il pour nommer avec gravité ce qui se passe depuis 1973, fortement accentué en 2008 ? La crise est globale : économique, financière, politique, sociale et écologique. Elle modifie profondément notre rapport au monde, le lien social est mis à mal : paradoxe dans notre société d'abondance, de nombreuses personnes se retrouvent « sans » (*logement, papiers, travail, perspectives ...*). De fait, notre société est de plus en plus inégalitaire.

Dans ce contexte, les centres sociaux prennent leur place. Le vivre ensemble se tisse au quotidien. Leurs projets sont en phase avec les questions de société. En effet, cette enquête met en avant 4 questions de société : la précarité et l'isolement, la jeunesse, la mixité, le vieillissement.

En étant au plus près des habitants, les centres sociaux sont directement concernés par la crise qu'ils vivent. Au niveau de l'accueil, ces structures s'adaptent : pour permettre au plus grand nombre de poursuivre des activités (*baisse tarifaire par exemple*). L'écoute du centre social évolue et se transforme. Nous constatons également une évolution dans les façons de faire : l'action collective se développe avec pour visée de permettre aux personnes de s'emparer et d'agir sur les questions qui les concernent. Les centres sociaux y contribuent en créant les conditions de leur expression.

Comment permettre à chacun d'être auteur de sa vie dans une société où l'exclusion se banalise ? La visée émancipatrice y contribue : « *c'est la possibilité concrète pour des personnes ou des groupes d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour eux, leurs proches ou la collectivité à laquelle ils s'identifient* » Yann Le Bossé. Prendre sa vie en main, voilà la démarche à laquelle contribuent de nombreux centres sociaux et cela dépasse les dysfonctionnements de notre société. De l'espoir à cultiver au quotidien.

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

▶ POUR LES CAF

“ *L'agrément d'un équipement social au titre de la fonction animation globale et coordination* ” est reconnu en fonction “ *de 4 missions caractéristiques des centres sociaux* ” :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.
- Un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle. Lieu de rencontre et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des lieux familiaux et sociaux.
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et favorise le développement de la vie associative.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée. Il contribue au développement du partenariat.”

circulaire n°56 de la CNAF, octobre 1995

▶ SELON LA FÉDÉRATION



“ *Le centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.* ”

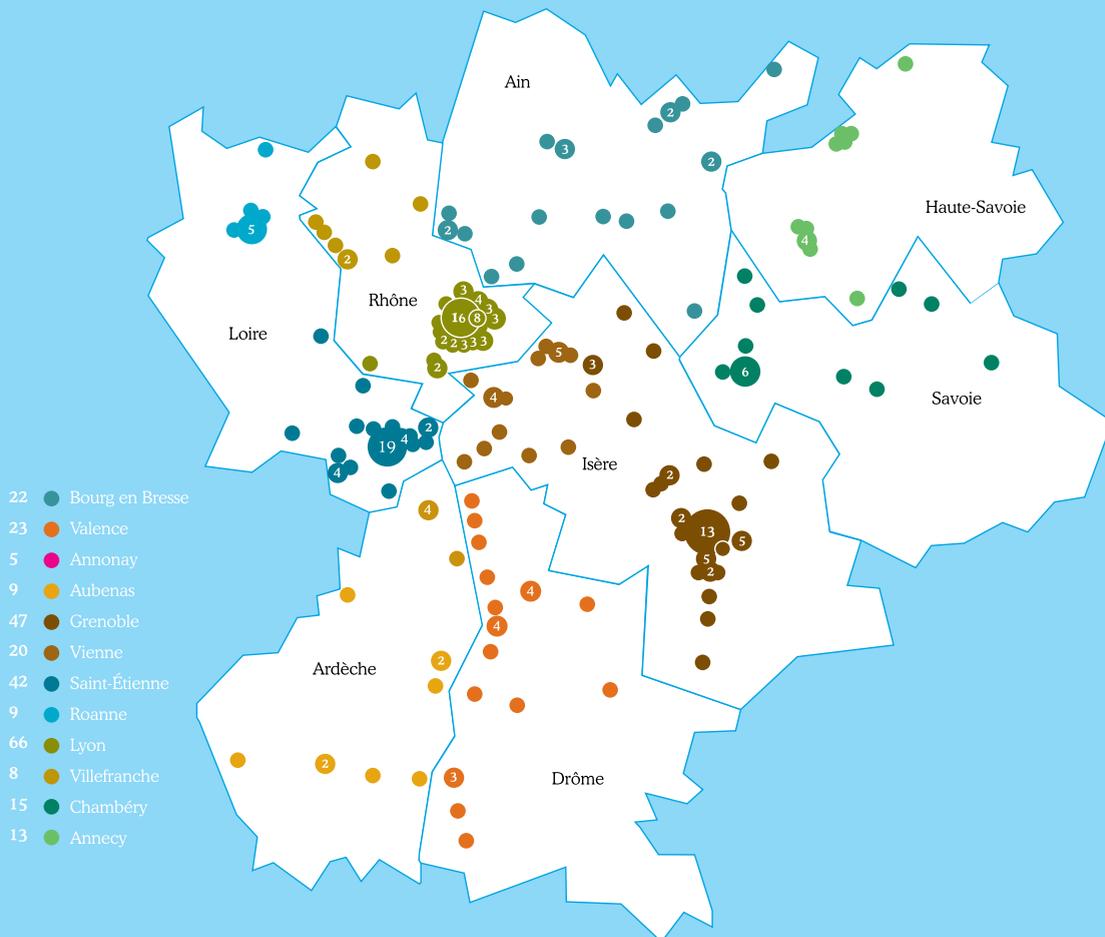
Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. L'action des centres sociaux s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.”

L'adhésion à la fédération départementale et nationale est un acte politique et stratégique volontaire qui traduit l'engagement d'un centre social à mettre en œuvre la Charte nationale citée précédemment.



Charte fédérale d'Angers,
juin 2000

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE LA RÉGION





PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DÉFINI TOUS LES 4 ANS

L'agrément d'un centre social est prononcé par la CAF pour une durée de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

DES PROJETS EN PHASE AVEC LES TERRITOIRES ?

En observant l'échelle d'intervention des centres sociaux, nous constatons que le mouvement vers des centres sociaux intervenant à des échelles intercommunales ou cantonales se confirme : en nombre et en pourcentage. De fait, les centres sociaux agissent à une échelle territoriale qui fait la pertinence de leur projet. La question de la réforme territoriale est un enjeu démocratique pour ces structures de proximité, renforcé par le fait que le centre social est le lieu qui favorise le plus la rencontre entre des élus et des habitants.

.....
La circulaire CNAF du 31 octobre 1995 qui réglemente les relations entre les CAF, les centres sociaux et leurs partenaires mentionne :

“ La participation représente donc une composante essentielle du rôle d'animation du centre social. Aussi le centre doit-il créer les conditions favorables à sa mise en œuvre en permettant des prises de paroles effectives, des modes d'expression différenciés ainsi que la mise en place d'espaces d'échange. Les habitants participent à l'élaboration du projet, sa négociation dans le cadre des instances du centre social.”

Nous constatons que les années 2011 et 2012 sont les deux grandes années de renouvellement des projets centres sociaux, + de 60% des centres sociaux renouvelleront leur projet social durant ces deux années.

DES PROJETS EN PHASE AVEC LES HABITANTS ?

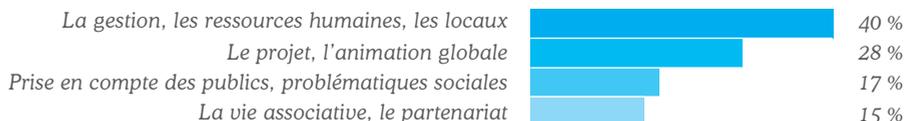
Avec cette enquête, nous souhaitons mieux appréhender l'adéquation entre la connaissance des réalités du territoire (des questions sociales) et les façons d'intervenir du centre social. Les résultats présentés p.7 sont intéressants à analyser.

Comment définiriez-vous le problème principal sur votre territoire cette année ?

4 enjeux principaux mis en avant, 4 enjeux de société :

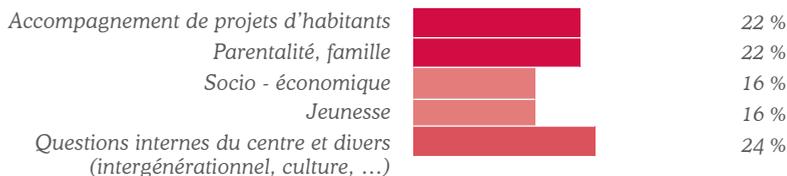
- La jeunesse
- La précarité et l'isolement
- La mixité
(des publics et des rapports entre les habitants)
- Le vieillissement de la population

Comment définiriez-vous le problème principal pour votre centre social cette année ?



Nota : la réponse sur le projet intègre en partie la prise en compte des publics et des questions sociales

Quels sont les deux ou trois axes prioritaires du projet social en cours ?



**DES PROJETS
EN PHASE
AVEC LES
HABITANTS ?**

De fait, nous distinguons des écarts : des réponses construites autour de dispositifs et pas toujours en rapport avec des problématiques locales, parfois des préoccupations internes importantes qui peuvent nuire à la pertinence de l'action.

La convivialité est au cœur du savoir faire de ces structures de proximité : 90% des centres sociaux participent à une fête locale, 60% en sont d'ailleurs à l'initiative.

Le principe «pour et avec des habitants» se conjugue au quotidien. Il s'agit de donner confiance, de faire avec, de prendre son temps, de valoriser. C'est le temps long qui est recherché, celui de la rencontre et de l'apprentissage.

↳ AUTOUR DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Un centre social sur deux

développe une action autour de l'**alphabétisation**.
3 400 personnes sont concernées à l'échelle régionale

1/3 des centres sociaux

mène une action autour de la **lutte contre l'illettrisme**.
1 200 personnes sont concernées à l'échelle régionale

2/3 des centres sociaux

organisent des **ateliers sociolinguistiques**.
5 150 personnes sont concernées à l'échelle régionale

↳ AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT D'INITIATIVES

800 actions/projets à l'initiative d'habitants ont été accompagnés :

- des activités de loisirs au sein de la structure (*sorties, voyages, séjours*),
- des fêtes de quartier,
- des activités avec d'autres associations,
- de l'action collective,
- du projet (*accompagnement collectif de projets, aménagement espace public, ateliers parents enfants, banque alimentaire, accès aux droits, journal, Fonds de Participation des Habitants, jardins collectifs, actions développement durable, épicerie sociale, ...*)

30% des centres sociaux (soit 70 structures) ont accompagné la création de structures autonomes :

- des projets petite enfance (*association baby gym par exemple*),
- des projets jeunes (*clubs, junior association, ...*),
- une association pour favoriser des temps d'accueil et d'animation de personnes âgées dépendantes,
- des projets globaux et transversaux (*clubs, journal de quartier, AMAP, collectifs d'habitants, ...*)

- › **1 650 personnes ont été accompagnées pour partir en vacances**, en dehors des sorties familiales.
- › **Les centres sociaux ont accompagné 870 actions à l'initiative de jeunes**

➤ ZOOM SUR DES ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

Au-delà des activités classiques : accueils de loisirs, projets autour de la scolarité, ateliers adultes, sorties familles, ..., les centres sociaux sont en prise directe avec des enjeux de la vie quotidienne des habitants des territoires de la région

42% des centres sociaux ont une action autour du **LOGEMENT ET DE L'HABITAT** :

soutien collectif d'habitants, accompagnement social, autour du cadre de vie, dans le champ de l'animation du quartier

41% des centres sociaux ont une action autour du **COMMERCE, DE L'EMPLOI ET DE L'ÉCONOMIE** :

accueil individuel et accompagnement de personnes (recherche d'emploi), actions collectives (boutique sociale, chantier jeunes, entreprise d'insertion, ...), accueil de partenaires (association de commerçants, mission locale, ...), contribution à des réflexions.

54% des centres sociaux ont une action autour du **VIEILLISSEMENT** :

actions intergénérationnelles, activités en propres (accueil de personnes et d'associations partenaires), réflexion globale (commissions, conférences, observatoire)

31% des centres sociaux ont une action autour du **TRANSPORT** :

projets collectifs (covoiturage, ...), des services (minibus à disposition, ...), participation à des réflexions sur les modes de transports doux, actions de prévention

43% des centres sociaux ont une action autour de **L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS** :

accueil au centre social, en développant des activités, par le biais d'animations (visites du quartier, temps informel, ...), en lien avec des partenaires (mairie, Agence de Renouveau Urbain, ...)

46% des centres sociaux ont une action autour de **L'ISOLEMENT/EXCLUSION/PAUPÉRISATION** :

proposition d'activités (café d'habitants, accompagnement à des spectacles, aide à la recherche d'emploi, ...), accueil, fêtes/temps forts (réveillons, soirées), par l'activation de commissions et d'une réflexion plus large (conférences, observatoire, ...)

VIE ASSOCIATIVE

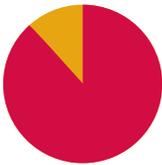
Le bénévolat une réalité incontournable pour faire vivre et animer le centre social

6 200 bénévoles d'activités,
2 530 administrateurs
(élus parmi des habitants)

↓ DE NOMBREUX HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

232 centres sociaux
concernés par cette enquête

17,7 administrateurs
en moyenne par centre social

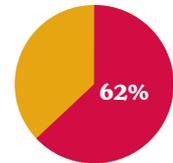


84%
**des membres des conseils
d'administration ont plus de 40 ans,**
avec une représentation importante
de personnes retraitées.

Une belle forme d'implication de personnes âgées dans la vie de la cité. Cependant, la question du renouvellement et de l'évolution des conseils d'administration reste d'actualité.



14% **86%**
**il existe la plupart sont gérés
du temps un en association
comité d'usagers loi 1901**
qui a pour fonction
de faire des propositions
pour le bon fonction-
nement du centre.



11 administrateurs
issus du collège «habitants»
soit 2 530 personnes
*impliquées dans l'exercice
d'une fonction bénévole
de pilotage.*



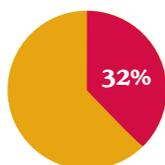
**Avec 6 rencontres
en moyenne et par an,**

les conseils d'administration ont un rôle
de première importance dans
la gouvernance du centre social.

VIE ASSOCIATIVE

↳ LE BUREAU, UNE INSTANCE DE PROXIMITÉ POUR DÉCIDER

Participation des administrateurs au bureau



5,6 administrateurs concernés en moyenne
soit presque 1300 personnes qui se réunissent régulièrement.

Présidence du bureau



La présidence est assurée majoritairement par une femme
53% sont âgées de 40 à 60 ans

Trésorier du bureau



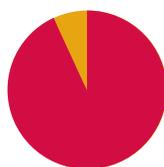
La répartition au niveau du genre est presque identique.
Cette fonction est exercée par des personnes plus âgées
62% sont âgés de 51 à 70 ans



Presque 11 réunions de bureau en moyenne et par an,

soit 1300 personnes impliquées dans l'exercice d'une fonction bénévole de pilotage.

↳ DANS LES INSTANCES, LA DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN



90% des centres indiquent qu'il y a du débat au sein des rencontres de conseil d'administration

↳ DES HEURES DE BÉNÉVOLAT EN NOMBRE

1 609h de bénévolat en moy. / centre social

640h de bénévolat administrateur en moy. / centre social



VIE ASSOCIATIVE



La qualité des projets des centres sociaux dépend de cet effort important en direction de la formation. Il s'agit de permettre à des habitants de prendre leur vie en main, d'être au cœur des enjeux de leur territoire, d'être en capacité d'affirmer une posture de citoyen organisé avec d'autres. Des formations pour comprendre et participer au projet associatif, s'initier à la gestion des ressources humaines et financières, mieux exercer la fonction d'administrateur de centre social, aiguiller leurs analyse en matière d'évolution des territoires, (...).



Les centres sociaux se sont dotés d'un fonds financier dédié à la formation des bénévoles au sein de la Fédération des centres sociaux. Ce fonds permet de financer l'ingénierie des formations et leur réalisation afin que le tarif ne soit pas un obstacle à la formation.

C'est ainsi que de nombreuses formations permettent de renforcer la démocratie interne, la réflexion politique sur des évolutions de l'environnement social et institutionnel des territoires.

Cela contribue au développement :

- de la capacité des administrateurs à porter et à gérer leur projet associatif
- de la prise en compte par des bénévoles des orientations du projet social dans leurs actions
- du pouvoir d'agir des habitants pour le mieux-être sur leur territoire

55%

des centres sociaux déclarent une formation en direction des administrateurs :
500 administrateurs formés en 2009

43%

des centres sociaux disent engager une action en faveur des bénévoles d'activités :
690 bénévoles d'activités formés en 2009.



RESSOURCES HUMAINES

Le centre social élabore et réalise son projet grâce au concours d'une multitude d'acteurs. Il y a à la fois des **bénévoles** (*bénévole d'activités ou administrateurs*) et des **salariés** (*de l'association ou mis à disposition par un partenaire*). Il faut noter que le traitement statistique par la moyenne restitue que très imparfaitement



cette mosaïque complexe. Mais il peut donner un ordre d'idée des moyens disponibles pour l'ambition de projets qui affichent bien souvent des objectifs de cohésion sociale sur un territoire.

↳ Dans l'équipe salariée, on trouvera ainsi 11 330 salariés à l'échelle des 232 centres sociaux (*soit 49 salariés par centre*) pour 2 760 ETP (*équivalents temps plein*) soit 12 ETP par centre. Cette différence importante entre nombre de salariés et nombre d'ETP s'explique par le salariat important mais ponctuel d'animateurs en accueil de loisirs ou autre encadrant d'activités.

- 2,5 ETP pour le pilotage
(0,96 ETP direction ; 1,59 pour l'accueil, le secrétariat et la comptabilité)

- 5,9 ETP pour l'animation
(0,9 ETP pour des animateurs DEFA, conseillères en économie sociale et familiale ou agent de développement social local ; 3,96 ETP pour les animateurs BPJEPS ou BEATEP ; 1 ETP pour les autres animateurs permanents)

- 2,64 ETP pour la petite enfance
(très développée dans le Rhône et le Nord Isère)

- 2,7 ETP pour d'autres salariés
(entretien, animateurs vacataires, intervenants techniques...)

Cette équipe salariée travaille de manière associée avec 17,7 administrateurs, issus pour la grande majorité du collège habitants.

- **322 salariés** sont en contrat aidé.

(60% des centres salarient au moins un emploi aidé contre 74% en 2004).

Pour les centres sociaux, nous pouvons parler de complexité des ressources humaines pour au moins deux raisons :

- beaucoup de salariés à temps partiels,
- des missions partagées entre salariés et bénévoles.

Cette complexité est une richesse mais également une difficulté pour que chacun trouve et prenne sa place au service d'un projet commun.



RESSOURCES HUMAINES

↳ LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ

Le taux de départ en formation professionnelle est très élevé pour une branche où les structures sont de petite taille. Les actions de formation continuent de croître :



6,7
prévus
en 2009,
contre 5,7
en 2008



5,9
réalisées
en 2009,
contre 5,5
en 2008



En extrapolant sur la base de ce qui a été rempli dans l'enquête, 410 salariés ont suivi des formations diplômantes au sein des 230 centres sociaux. C'est beaucoup : presque deux salariés pour 12 ETP par centre.

Comme indiqué pour l'enquête 2007, cette situation est due à l'absence de formation initiale pour de nombreux métiers des centres sociaux : animateurs, accueil, direction . De façon constante, nous constatons depuis 2007 que 50% des formations diplômantes le sont dans le champ de l'animation.

↳ À PROPOS DES RUPTURES DE CONTRATS DE TRAVAIL



Une diminution très importante du nombre d'actions intentées aux prud'hommes, seuls 10% des centres sociaux déclarent un conflit avec au moins un salarié allant jusqu'aux prud'hommes (*contre 30% en 2004*).



Par ailleurs, nous constatons une augmentation importante des ruptures conventionnelles de contrats de travail (+ 8 points entre 2008 et 2009, 19% des centres concernés en 2009).



PARTENARIATS

↳ LE DIALOGUE ÉLUS – HABITANTS EN ACTES

Les centres sociaux sont des espaces privilégiés pour le dialogue élus-habitants voire avec d'autres partenaires (*associations, équipements, MJC, Foyer rural, ...*). Espaces de démocratie, ils contribuent à la citoyenneté en acte. Les temps de rencontres avec les élus sont nécessaires pour construire et aborder des questions de la vie quotidienne des habitants, du projet et des actions.



***En moyenne en 2009,
chaque centre social a initié
1,95 rencontres avec des élus,
soit 450 rencontres
à l'échelle de la région.***

Des rencontres centrées sur la vie des habitants du territoire : logement/habitat, jeunesse, petite enfance/enfance, vie du quartier, mobilité, développement durable.

Capables de mobiliser d'autres partenaires locaux et d'être en dialogue avec la collectivité, 30% des centres sociaux indiquent aussi qu'ils sont les seuls équipements sur leur territoire d'intervention.

↳ AVEC LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

De façon générale, 45% des centres sociaux disent être en partenariat avec des instances de démocratie participative. Concrètement, en milieu urbain les conseils de quartier sont les espaces privilégiés d'implication de représentants de centres sociaux.



PARTENARIATS

À PROPOS DES MARCHÉS PUBLICS, UNE POSITION DE PLUS EN PLUS PARTAGÉE PAR LES CAF ET LES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX

Acteurs de la société civile, les centres sociaux agissent pour l'intérêt général. Ils construisent leurs actions avec des habitants et des partenaires d'un territoire. Cette posture n'est pas compatible avec la procédure de marché public qui développe un rapport de commanditaire à prestataire difficile à articuler avec une logique partenariale. Le marché public c'est aussi une décision posée à priori. Dans ce cadre, les élus d'une CAF et les élus associatifs ne sont pas partie prenante, ils ne participent pas, ils ne sont pas associés à la décision.



***Ainsi, le régime de la subvention
attribuée par une collectivité
est le régime le plus appro-
prié au mode de fonctionne-
ment du centre social.***

Sa traduction : la convention d'objectifs pluripartite (*centre social, CAF, collectivité locale, voire Conseil Général*) et pluriannuelle est le pivot pour apporter un financement aux projets d'animation globale des centres sociaux agréés par les CAF.

Cette posture a été affirmée deux fois lors de rencontres régionales tenues à la CAF de Lyon associant les CAF de la région Rhône-Alpes et les fédérations départementales en décembre 2009 et novembre 2010.

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

71% des centres sociaux disent nouer des partenariats associatifs. Les associations de quartier et les associations de parents d'élèves sont les partenaires associatifs des centres sociaux les plus nombreux.



LE BUDGET MOYEN EST GLOBALEMENT STABLE

Ce budget moyen cache de grandes disparités entre les départements (cf les fiches départementales), mais aussi entre les centres sociaux eux-mêmes.

Budget moyen

2007	629 860 €
2008	648 453 €
2009	644 880 €



La situation économique des centres sociaux est globalement stable : les fonds propres des centres sociaux témoignent également de cela (135 178€, soit 21% du budget moyen d'un centre social).



Néanmoins et en comparant les excédents entre 2007 et 2009, nous constatons une baisse de 3 155 € en moyenne par centre social. Est-ce le signe d'une tension budgétaire à venir ?

ENTRE 2008 ET 2009

En pourcentage, les collectivités soutiennent un peu moins les centres sociaux

La participation des usagers a légèrement augmenté

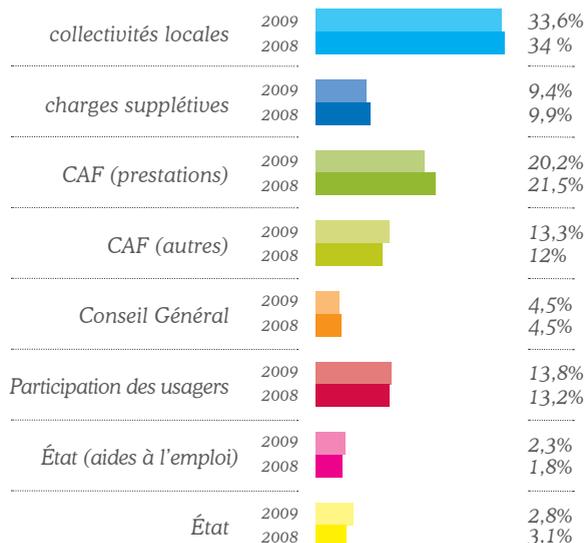
La participation de la CAF/CNAF et des conseils généraux reste stable

Pour l'État (avant premiers effets de la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP)) baisse des financements, progression sur les aides de postes. La participation de l'État reste néanmoins faible.

Nota :

- charges supplétives : valorisation comptable de mise à disposition d'une collectivité locale (personnels, locaux, ...).
- pour pouvoir comparer les deux années, nous avons extrapolé sur une base 100

DES DIFFÉRENTS FINANCEURS



01 AIN

22 centres sociaux
agrés par la CAF de Bourg-en-Bresse

20
adhérents
à la Fédération

15
associatifs

5
en cogestion
CAF/asso.

2
en gestion
municipale

312
administrateurs
et

37
débats
organisés entre les
habitants et les élus
des territoires

190
associations
accueillies

623
salariés
(241 équivalent
temps plein)

10,82
millions d'euros
de budget cumulé
(491 700€ en moy.)

550
bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

07 ARDÈCHE

14 centres sociaux
5 agréés par la CAF d'Annonay
9 agréés par la CAF d'Aubenas

14
adhérents
à la Fédération

10
associatifs

3
en gestion
CAF

1
en gestion
municipale

276
administrateurs
et

42
débats
organisés entre les
habitants et les élus
des territoires

180
associations
accueillies

415
salariés
(115 équivalent
temps plein)

6,25
millions d'euros
de budget cumulé
(446 380€ en moy.)

300
bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

26 DRÔME

23 centres sociaux
agréés par la CAF de Valence

14

adhérents
à la Fédération

14

associatifs

1

DSP

8

en gestion
municipale

260

administrateurs
et

83

débats
organisés entre les
habitants et les élus
des territoires

371

associations
accueillies

922

salariés
(253 équivalent
temps plein)

12,96

millions d'euros
de budget cumulé
(563 470 € en moy.)

500

bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

38 ISÈRE

67 centres sociaux
47 agréés par la CAF de Grenoble
20 agréés par la CAF de Vienne

22

adhérents
à la Fédération

18

associatifs

4

en gestion
CAF

43

en gestion
municipale

2

DSP

158*

administrateurs
et

72*

débats
organisés entre les
habitants et les élus
des territoires

247*

associations
accueillies

1260*

salariés
(254 équivalent
temps plein)

15,9*

millions d'euros
de budget cumulé
(792 360 € en moy.)

520*

bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

*

Ces projections ne sont réalisées que pour les 20 centres sociaux de la CAF de Vienne

42 LOIRE

51 centres sociaux
42 agréés par la CAF de Saint-Étienne
9 agréés par la CAF de Roanne

42

adhérents
à la Fédération

47

associatifs

2

en gestion
CAF

2

en gestion
municipale

752

administrateurs
et

113

débats
organisés entre les
habitants et les élus
des territoires

266

associations
accueillies

2152

salariés
(578 équivalent
temps plein)

27,04

millions d'euros
de budget cumulé
(530 000 € en moy.)

1175

bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

69 RHÔNE

74 centres sociaux
66 agréés par la CAF de Lyon
8 agréés par la CAF de Villefranche

72

adhérents
à la Fédération

74

associatifs

1368

administrateurs
et

85

débats
organisés entre les
habitants et les élus
des territoires

374

associations
accueillies

5152

salariés
(1138 équivalent
temps plein)

60,26

millions d'euros
de budget cumulé
(814 000 € en moy.)

2330

bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

73 SAVOIE

15 centres sociaux
agrés par la CAF de Chambéry

14

adhérents
à la Fédération

14

associatifs

1

en gestion
municipale

315

administrateurs
et

48

débats
organisés entre les
habitants et les élus
des territoires

220

associations
accueillies

516

salariés
(112 équivalent
temps plein)

6,7

millions d'euros
de budget cumulé
(447 000 € en moy.)

480

bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

74 HAUTE-SAVOIE

13 centres sociaux
agrés par la CAF d'Annecy

4

adhérents
à la Fédération

10

associatifs

3

en gestion
municipale

258

administrateurs
et

30

débats
organisés entre les
habitants et les élus
des territoires

203

associations
accueillies

345

salariés
(82 équivalent
temps plein)

4,09

millions d'euros
de budget cumulé
(315 000 € en moy.)

540

bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

LE PROJET SERACS

Le projet Seracs a été lancé en Rhône-Alpes en 2004 afin d'accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils font et ce qu'ils sont. Il est organisé horizontalement à partir d'un site internet qui permet aux acteurs d'échanger et de conserver une mémoire des centres sociaux de la région autour de ses différentes dimensions. Une enquête quantitative est réalisée annuellement tandis qu'un espace est réservé pour valoriser les expériences qualitatives des centres sociaux

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Depuis l'origine et pour réaliser ces enquêtes, nous nous inspirons de deux principes définis dans Reconsidérer la Richesse de Patrick Viveret : « Compter autrement » et « Ne pas tout compter ». Un questionnaire d'ampleur limité est bâti, autour des moyens humains et financiers, il porte également des questions de sens et de qualité.

154 centres sociaux ont répondu au questionnaire (sur 230 potentiels) soit un taux de réponse de 67%. La plupart du temps dans le document, nous avons réalisé des projections par rapport à 277 centres sociaux existants (47 centres sociaux ne participent pas à cette enquête, ils sont localisés sur le territoire de la CAF de Grenoble.

LES PARTICIPANTS AU PROJET

10 CAF de la région (Annecy, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Lyon, Vienne, Annonay, Aubenas, Valence, Saint-Etienne, Roanne) et les 7 fédérations départementales des centres sociaux soutiennent financièrement et politiquement ce projet.

Les personnes qui ont participé au comité de pilotage du projet Seracs en 2011 sont : Manu Bodinier, Jérôme Bar, Loïc Murgue, Dominique Chauvet, Christian Dumortier, Michèle Gandy, Jean-François Gonnot, Alain Longomozino, Philippe Paillotin, Pascale Mattos, Pierre Cristin, Monique Gielly, Bernard Pernot, Marc Bugeat, Geneviève Pasko-Millet, Didier Jupin, Jean-Pierre Goulard, Philippe Villeval, François Bernard, Yves Konaté, Denis Christen, Pascale Banse, Elisabeth Bernadac, Christiane Zimmer, Julie Marteau Bossuet, Sylvie Pambet.

Ce document est le résultat d'un travail collectif coordonné par Yves Macquet. Mais il ne serait rien sans l'énergie collective qui anime l'équipe bénévole et salariée de l'union régionale. Que chacun en soit remercié. La saisie des données a été réalisée par les acteurs des centres sociaux eux-mêmes à l'invitation des fédérations départementales et des CAF.

COORDONNÉES

Union régionale des centres sociaux Rhône-Alpes
BP28 Rue Eugène Chavant 26101 Romans cedex Tél 04 75 05 04 14
Mail : uracs@rhone-alpes.centres-sociaux.org www.seracs.fr

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : Fotolia

Achévé d'imprimer en Septembre 2011

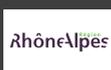
Imprimé sur papier Cyclus Print

par l'imprimerie CUSIN

Projet SERACS



Union régionale des centres sociaux Rhône-Alpes
BP28 Rue Eugène Chavant
26101 Romans cedex Tél 04 75 05 04 14
Mail : uracs@rhone-alpes.centres-sociaux.org
www.seracs.fr



DRDJSCS